

**GROUPE VISION NEW LOOK INC.**  
**Rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté**  
**des périodes terminées le 30 septembre 2017 et le 24 septembre 2016**

*En milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action*

	13 semaines		39 semaines	
	30 sept. 2017	24 sept. 2016	30 sept. 2017	24 sept. 2016
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net	3 404	2 055	7 360	8 036
Amortissement et perte sur cession	3 461	2 898	9 874	8 570
Frais financiers, après revenus d'intérêts	1 385	1 030	3 673	2 960
Impôts	1 441	1 187	4 203	4 017
<b>BAIIA<sup>(a)</sup></b>	<b>9 691</b>	<b>7 170</b>	<b>25 110</b>	<b>23 583</b>
Rémunération à base d'actions	233	607	1 110	916
Perte nette (gain net) sur la variation de la juste valeur des contrats de change	72	(47)	198	33
Frais connexes aux acquisitions d'entreprises	808	235	2 866	1 075
Autres coûts non comparables <sup>(b)</sup>			305	
<b>BAIIA ajusté<sup>(a)</sup></b>	<b>10 804</b>	<b>7 965</b>	<b>29 589</b>	<b>25 607</b>
Écart en \$	2 839		3 982	
Écart en %	35,6 %		15,6 %	
% du chiffre d'affaires	19,6 %	16,3 %	18,3 %	17,8 %
Par action (de base)	0,79	0,59	2,17	1,89
Par action (dilué)	0,77	0,58	2,13	1,85

a) *Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures normalisées selon les IFRS et ne peuvent être comparés à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures financières utiles car elles aident à établir la capacité de l'entreprise à générer des fonds de son exploitation. Les investisseurs doivent être conscients que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être interprétés comme des alternatives au bénéfice net ou flux de trésorerie, lesquels sont déterminés selon les IFRS.*

b) *Les autres coûts non comparables incluent des charges ponctuelles en lien avec les coûts de transition de personnel et autres affaires connexes*